

Non classifié

TAD/CA/APM/WP(2017)10/FINAL

Organisation de Coopération et de Développement Économiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

22-Jun-2017

Français - Or. Anglais

DIRECTION DES ÉCHANGES ET DE L'AGRICULTURE  
COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles

POLITIQUES AGRICOLES : SUIVI ET ÉVALUATION 2017

RÉSUMÉ

Personne à contacter : Václav Vojtech (e-mail : [vaclav.vojtech@oecd.org](mailto:vaclav.vojtech@oecd.org)).

JT03416581

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

*Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.*



TAD/CA/APM/WP(2017)10/FINAL  
Non classifié

Français - Or. Anglais

## Note du Secrétariat

Comme convenu par le Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles (Groupe APM) lors de sa réunion de novembre 2016 [TAD/CA/APM/WP(2016)21], l'édition 2017 de la publication « Politiques agricoles : suivi et évaluation » sera publiée partiellement en ligne. La version papier du rapport comportera le résumé, le chapitre 1 « Évolutions des politiques et du soutien agricoles » (Partie I) et le chapitre 2 « Aperçus par pays ». La partie II contenant la version intégrale des chapitres par pays (dont l'aperçu de 4 pages) pour chacun des 25 pays étudiés, ainsi que l'annexe statistique ne seront disponibles que sous forme électronique.

Ce document contient le *résumé* du rapport intitulé « *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2017* ».

Il est diffusé sur OLIS dans la série des documents qui forment l'édition 2017 de ce rapport :

### Résumé

[TAD/CA/APM/WP(2017)10]

### Partie I – Évolutions des politiques et du soutien agricoles

[TAD/CA/APM/WP(2017)11]

### Partie II – Évolutions des politiques et du soutien agricoles par pays

[TAD/CA/APM/WP(2017)12]

### Annexe statistique – Tableaux récapitulatifs sur les estimations du soutien à l'agriculture

[TAD/CA/APM/WP(2017)13]

Le document [TAD/CA/APM/WP(2017)11] contient la partie I – *Évolutions des politiques et du soutien agricoles*. Il s'agit du chapitre 1 qui comporte une description et une évaluation générale de l'évolution de la politique agricole et du soutien.

Le document [TAD/CA/APM/WP(2017)12] contient la partie II – *Évolutions des politiques et du soutien agricoles par pays*, constituée d'aperçus par pays, d'informations contextuelles, de l'évaluation du soutien et d'une description de l'évolution, en 2016, de la politique agricole menée par chacun des pays traités dans le rapport.

Le document [TAD/CA/APM/WP(2017)13] contient l'annexe statistique – *Tableaux récapitulatifs sur les estimations du soutien à l'agriculture*.

Le résumé et la partie I du rapport ont été déclassifiés au Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles (Groupe APM) lors de sa 71<sup>ème</sup> session, du 16 au 18 mai 2017 ; la partie II et l'annexe statistique sont déclassifiés sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

## RÉSUMÉ

1. La présente publication est la 30<sup>ème</sup> édition du rapport de l'OCDE qui présente le suivi et l'évaluation de la politique agricole de plusieurs pays. Il porte sur les 35 membres de l'OCDE, six États membres de l'Union européenne non membres de l'OCDE et onze économies émergentes et en développement. Au total, les 52 pays étudiés représentent environ les deux tiers de la valeur ajoutée de l'agriculture mondiale. Le secteur agricole n'a pas la même taille, la même nature et le même poids économique dans tous les pays étudiés, mais dans tous les cas, il est confronté à un même éventail de difficultés et d'opportunités liées à la satisfaction de la demande future du marché. Les panoplies de mesures doivent être à la fois efficaces et efficaces pour permettre au secteur d'exploiter tout son potentiel et d'atteindre des objectifs publics essentiels. Les pays partagent ainsi un certain nombre de buts dans le domaine de l'agriculture : assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; permettre aux producteurs d'améliorer leur niveau de vie en évoluant dans un système commercial mondial ouvert et transparent ; favoriser une croissance de la productivité et une utilisation des ressources durables ; atténuer le changement climatique et s'y adapter ; accroître la résilience face à différents risques ; fournir des biens publics et des services écosystémiques ; et contribuer à une croissance et un développement inclusifs. Ils ont aussi mis en avant la nécessité d'une mise en œuvre intégrée des politiques agricoles et alimentaires qui soit cohérente avec les politiques économiques en général.

2. Les services d'intérêt général qu'utilise l'agriculture sont cruciaux pour atteindre ces buts. Les investissements dans les ressources humaines (enseignement et formation), dans les infrastructures physiques (technologies numériques comprises), dans un système d'innovation, de connaissances et d'information performant, et dans des outils d'inspection et de maîtrise de la biosécurité adaptés aux besoins du secteur contribuent à créer des conditions propices qui permettent à la production agricole et alimentaire d'être réactive, durable et résiliente face aux chocs extérieurs. Seule une petite partie du soutien total apporté au secteur est destinée à ces services d'intérêt général ou à d'autres dans les pays étudiés : 90 milliards USD, soit 77 milliards EUR, en moyenne par an sur la période 2014-16. En comparaison, 519 milliards USD (442 milliards EUR) ont été dépensés chaque année pendant la même période pour soutenir les producteurs agricoles à titre individuel, soit plus de 5.5 fois plus. Ainsi, sur la période 2014-16, les recettes des agriculteurs ont été assurées par l'action publique à hauteur de 16 % (guère moins qu'il y a deux décennies, où la proportion s'établissait à 21 %).

3. La nécessité d'un meilleur alignement des leviers utilisés par l'action publique avec les objectifs des interventions publiques dans le secteur est aussi mise en évidence par le recours toujours intensif au soutien des prix du marché dans beaucoup de pays. Près de 60 % de l'ensemble du soutien aux agriculteurs consistent à maintenir les prix sur le marché intérieur à un niveau plus élevé que sur les marchés internationaux. Les autres formes de soutien aux producteurs qui faussent sensiblement la production et les échanges, comme les paiements fondés sur les volumes produits ou sur l'utilisation d'intrants variables, jouent un rôle nettement moindre globalement, mais restent importantes sur certains marchés. Les distorsions engendrées par ces mesures peuvent avoir des effets préjudiciables notables sur les marchés. En général, ces dispositions sont, au mieux, des instruments imprécis peu susceptibles d'aider le secteur à exploiter les opportunités et à surmonter les difficultés qui se présentent à lui.

4. Les paiements directs aux agriculteurs sont de plus en plus utilisés, soit pour soutenir les revenus agricoles, soit, dans une moindre mesure, pour indemniser les exploitants qui produisent des biens ou des

services non marchands ou les encourager à le faire. Toutefois, le soutien des revenus agricoles devrait bien cibler les ménages qui en ont le plus besoin. Les paiements versés aux agriculteurs en contrepartie de la production de biens ou services non marchands (liés à l'environnement, par exemple) peuvent être efficaces si les pouvoirs publics se comportent en acheteurs avisés.

5. Dans un monde appelé à devenir plus instable sous l'effet des chocs des marchés, climatiques ou autres, les instruments de gestion des risques sont importants. Les mesures conçues dans ce domaine doivent distinguer les risques commerciaux normaux de ceux qui se prêtent à des solutions marchandes, comme les systèmes d'assurance et les marchés à terme, et des risques catastrophiques nécessitant l'intervention de la puissance publique.

## Recommandations

- Les pays devraient revoir la panoplie de leurs mesures de politique agricole afin d'assurer une mise en œuvre intégrée des politiques agricoles et alimentaires qui soit cohérente avec les politiques économiques en général.
- Les pays devraient faire plus d'efforts en faveur des services d'intérêt général essentiels au secteur agricole lorsqu'il peut être établi que la collectivité a des bénéfices nets à en retirer. Entre autres, pour préparer le secteur agricole à répondre aux opportunités et difficultés futures, il faut des systèmes largement définis d'innovation agricole qui fonctionnent bien, des activités de biosécurité adaptées et fondées sur les connaissances scientifiques, et des investissements dans des infrastructures physiques satisfaisantes. Réorienter le soutien aux producteurs vers les services d'intérêt général peut aussi ouvrir la voie à une transition qui affranchisse le secteur des formes de soutien qui faussent le plus la production et les échanges.
- Le soutien des prix du marché devrait être réduit et, le moment venu, supprimé afin d'assurer un bon fonctionnement des marchés intérieurs et du système commercial international, et d'améliorer la sécurité alimentaire des catégories les plus pauvres.
- Les paiements fondés sur la production et les subventions aux intrants, notamment ceux sans contraintes liées à leur utilisation, devraient eux aussi être abaissés. En général, ils constituent une utilisation inefficace du budget de l'État, et ils ne permettent pas d'atteindre les objectifs visés le plus efficacement. De plus, ils peuvent contribuer à une utilisation non durable des ressources. De ce fait, les pays devraient prendre en considération leur remplacement par des mesures mieux ciblées et adaptées aux résultats attendus.
- Les pays devraient rationaliser leur politique de gestion des risques, en traçant les limites entre risques commerciaux normaux, risques transférables sur les marchés et risques catastrophiques, de façon transparente et pratique. Dans le cadre d'une approche holistique des systèmes de gestion des risques, le soutien public devrait privilégier la gestion des risques catastrophiques qui ne peuvent pas faire l'objet de solutions privées, et il conviendrait de veiller à ce qu'il n'empêche pas de recourir à des solutions privées fondées sur les instruments du marché. Les pouvoirs publics devraient par ailleurs jouer un rôle proactif dans la fourniture d'informations sur les risques climatiques et de marché aux agriculteurs et au secteur privé, pour faciliter l'élaboration de stratégies et d'outils de gestion des risques.
- Dans l'optique d'améliorer l'efficacité des paiements directs, les pays devraient s'efforcer de cibler les défaillances du marché permettant la persistance des bas revenus en agriculture et de comprendre en quoi ils diffèrent de ceux des ménages non-agricoles. Il est indispensable

d'approfondir l'analyse de la situation financière des ménages agricoles pour définir avec précision les objectifs de l'action publique et les instruments qui s'y rapportent.

- Les pouvoirs publics doivent aussi définir clairement les biens et services non marchands attendus lorsqu'ils conçoivent les paiements visant une amélioration des performances environnementales ou du bien-être des animaux, ou d'autres enjeux de société. Bien calibrer ces paiements nécessite de disposer d'informations sur la nature et sur l'ampleur du problème, et sur les coûts marginaux du remède à y apporter. Il peut être difficile ou onéreux d'obtenir ces informations. Néanmoins, des indicateurs indirects (souvent déjà appliqués à des objectifs concernant les ressources naturelles) et l'amélioration de la disponibilité des données qui va de pair avec les technologies modernes de l'information vont aider à pallier ces carences.